

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/28

Le DIX mai de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE*
MM. Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT

Procurations : *M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Eric GEORGET à Mme Julie COLLANGE*

Absents : *Mme Mathilde PEYREGA, MM. Pierre ROGNANT, Laurent ZANDONA*

Date de convocation : 2 mai 2023

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Objet : Création d'un lieu-dit « La Carrierrette »

Madame le Maire indique que le problème de la sécurité routière sur la commune notamment la vitesse excessive est étudiée et des solutions phasées vont être mises en places.

Différentes pistes ont été étudiées pour limiter la vitesse dans différents quartiers de Goyrans, notamment en arrivant de Lacroix-Falgarde sur le chemin des Crêtes.

Le Conseil Départemental a été associé à cette réflexion qui a abouti à la proposition de création d'un lieu-dit entre les Roches et la Carrierrette. Cette solution permet à la mairie de limiter, comme elle le souhaite, la vitesse à 50 km/h : il faut en effet pour cela être en agglomération (et justifier d'une urbanisation). En outre, un groupe de travail sécurité routière est constitué et que cette signalisation n'est pas la seule solution mais qu'il s'agit d'une première étape.

Il est proposé aux membres du Conseil de voter pour la création de ce lieu-dit « la Carrierrette »

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** la création du lieu-dit «La Carrierrette »,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 10 mai 2023.

Fait à Goyrans, le 10 mai 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans